

Genève

Publié à 13:14

# Le Tribunal fédéral confirme l'acquittement d'activistes du climat à Genève



Le Tribunal fédéral confirme l'acquittement de onze activistes du climat / Le 12h30 / 1 min. / aujourd'hui à 12:33

Le Tribunal fédéral a confirmé mardi l'acquittement de onze activistes du climat qui avaient participé à un sit-in en marge d'une manifestation à la mi-mars 2019 à Genève. Le Ministère public, qui avait fait recours, a été débouté.

Le 15 mars 2019, une manifestation pour le climat autorisée avait réuni entre 6000 et 7000 personnes entre la place des XXII-Cantons et la place Neuve.

Une quinzaine de minutes après la fin de la démonstration, des dizaines de militants qui cherchaient à rejoindre l'Hôtel de Ville ont été bloqués par la police sur la promenade de la Treille. Ils se sont alors assis sur la chaussée. Onze d'entre eux avaient été interpellés et identifiés par la police.

Suite à l'acquittement par la justice genevoise du chef de contravention à la loi cantonale sur les manifestations sur le domaine public, le Ministère public avait recouru devant le Tribunal fédéral.

## Sommations pas entendues

Dans un **arrêt publié mardi**, les juges de Mont Repos se sont ralliés à l'appréciation de leurs collègues genevois.

Ils ont estimé que le rapport de police ne permettait pas de déterminer pourquoi les onze activistes avaient été dénoncés pour avoir résisté à l'ordre de dispersion. Tous les intéressés affirmaient en effet qu'ils n'avaient pas entendu les sommations de la police.

>> Lire aussi: **Entre Vaud et Genève, la justice traite différemment les activistes pour le climat**

ats/iar

Publié à 13:14

À consulter également



**LEPOINT  
J**

**Jusqu'où iront les activistes du climat ?**

**Le Point J**  
Le 14 novembre 2022



**DE  
JUSTICE**

**Condamné, l'activiste "aux mains rouges" de Credit Suisse écope d'une amende**

**Genève**  
Le 31 mars 2022

